



BIO Ariège -
Garonne
Les Bio en 09 et 31

INVITATION

à L'Assemblée Générale ORDINAIRE DE Bio Ariège-Garonne

Chers collègues, adhérents, futurs adhérents,

Vous êtes cordialement invités à l'Assemblée Générale ordinaire de Bio Ariège-Garonne qui se déroulera

Jeudi 28 mai 2026

A MASSABRAC (31 310).

N'hésitez pas à nous rejoindre pour discuter de l'agriculture biologique, des activités de Bio Ariège-Garonne et des projets que vous souhaiteriez que porte votre association, au niveau local ou dans le cadre du réseau régional et national.

L'Assemblée Générale est également le moment de compléter notre Conseil d'Administration. Nous sommes toujours ouverts à de nouvelles candidatures, afin de promouvoir une agriculture biologique qui reflète la diversité de notre territoire.

Ordre du jour :

Dès 16 h : Visite de la ferme maraîchère de Noël Ballet « les jardins de Massabrac » (*accès à pied depuis le parking de la salle municipale de Massabrac*)

A partir de 17h30 : Accueil de l'Assemblée Générale à la salle municipale de Massabrac

18h : Assemblée Générale Ordinaire :

- Rapport moral
- Rapport d'activités 2025 et perspectives 2026
- Rapport financier 2025 et budget prévisionnel 2026
- Election du nouveau conseil d'administration et vote de la cotisation 2026

19h30 : Apéritif offert

puis barbecue partagé : apportez ce que vous souhaitez passer sur le grill ou des accompagnements

6 route de Nescus
09240 La Bastide de Sérrou

21 rue de la République
31270 Frouzins



05 61 64 01 60

bio-ariege-garonne@
bio-occitanie.org

Vous n'êtes pas encore adhérent ? Participer à l'assemblée générale sera l'occasion de mieux connaître nos actions.

Notre assemblée générale est ouverte à toute personne intéressée par l'agriculture biologique locale.

Les membres du conseil d'administration.

bio-ariege-garonne.fr

Précisions sur le fonctionnement associatif de Bio Ariège-Garonne :

L'assemblée générale est le moment de renouveler et étoffer le conseil d'administration qui se réunira tout au long de l'année pour piloter l'association : 1 réunion de conseil d'administration par mois pour discuter stratégie et orientations.

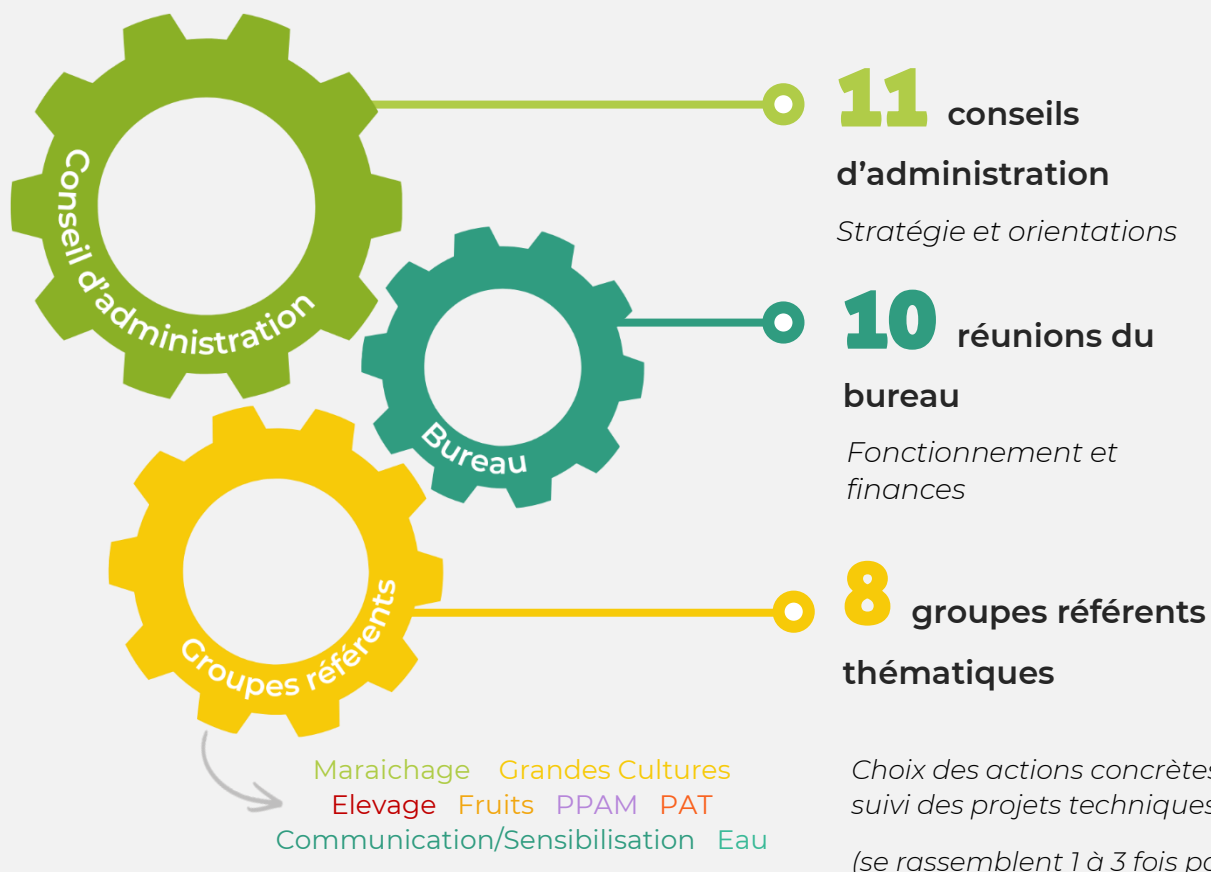
Les membres de l'association se répartissent en plusieurs collèges :

- **Le collège 1 dit « Producteurs »** est composé des membres ayant un statut social agricole (Exploitant à titre principal, secondaire, conjoint collaborateur, aide familiale, cotisant de solidarité ou retraité agricole).
- **Le collège 2 dit « Distributeurs et transformateurs »** est composé de membres faisant partie de structures privées dont l'objet social est en lien avec distribution ou la transformation de produits issus de l'Agriculture Biologique.
- **Le collège 3 dit « Autres membres »** est composé de toute autre personne physique ou morale (consommateurs, associations, collectivités, etc..).

L'association est administrée par un conseil d'administration d'au maximum 18 personnes élues parmi ses membres. Au minimum 2/3 des sièges sont attribués à des adhérents qui relèvent du collège n°1 et qui, s'ils sont encore en activité, détiennent également le certificat conforme à la réglementation européenne biologique et/ou respectant les cahiers des charges des marques suivantes : NATURE & PROGRES, SIMPLES, DEMETER. Le Président est obligatoirement désigné parmi les adhérents du collège 1.

Le Président et le Vice-Président doivent être situés sur des départements différents.

Notre fonctionnement



Vous souhaiteriez en savoir plus avant de vous engager ?

N'hésitez pas à contacter un des actuels administrateurs pour discuter du fonctionnement concret et rejoindre le conseil d'administration ou un groupe référent thématique.

Le conseil d'administration actuel :

Président : Ismaël Wyon

Fromage chèvre
09 La Bastide de Sérrou
06 10 82 99 97

Frédéric Cluzon

Bovins viande/lait
09 Mauvezin de Prat
06 86 71 19 37

Vice-président : Christophe Roos-Oberle

Fromage chèvre-vache
31 Escanecrabe
06 08 33 90 47

Tom Fleurantin

Maraîchage, brebis lait, bovin viande
09 Barjac
07 81 56 18 42

Trésorier : Philippe Assémat

Retraité agricole
09 Lacave
06 82 39 21 01

Gaëtan Jimenez

Céréales et agroforesterie
31 Longages
06 20 31 12 08

Florian Begard

Maraîchage
31 Montsaunès
06 50 68 47 83

Jean-Christophe Lapasse

Céréales en vente directe
31 Verfeil
06 20 09 19 37

Jean-Bernard Bournier

Céréales et transformation
09 Saint Martin d'Oydes
06 30 65 15 82

Carine Levy-Andres

PPAM
09 Rimont
06 74 82 03 84

Clémentine Calvignac

Distributrice bio
31 Auterive
06 76 50 93 88

Damien Sabadie

Fromage de vache
09 Castelnaud-Durban
06 95 32 90 85

Vous ne pouvez pas être présents le 28 mai 2026 ? Pensez à nous faire parvenir votre bon pour pouvoir ci-dessous à envoyer à bio-ariege-garonne@bio-occitanie.org au plus tard le 27 mai 2026.

► **Bon pour pouvoir**

Je soussigné, adhérent à Bio Ariège-Garonne, donne pouvoir à..... pour me représenter à l'**assemblée générale ordinaire** qui se tiendra **le jeudi 28 mai 2026** afin de prendre part aux délibérations, émettre tout avis, voter sur toutes les questions à l'ordre du jour pour ma part.

Fait à....., le.....

Signature :